



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°174
juin 2014

page 2

vos délégués rendent compte

- CAP du 2 juin
- CTP du 5 juin

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- hygiène et sécurité
- ISAE
- psychologues
- MDPH

page 4

ici et ailleurs

- la réforme ferroviaire
- retraité-es dans la rue
- solidaires avec les intermittent-es



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins

L'austérité joue la prolongation

Le mois de juin connaît un climat de conflit social grandissant : grève des cheminots, des intermittents du spectacle, mais aussi chez Bouygues, Alstom, la Seita... toutes ces luttes sociales expriment un rejet de la politique d'austérité du gouvernement et des régressions sociales imposées par le patronat.

Les services publics ne sont pas épargnés. Dans son dernier rapport, la Cour des comptes s'en prend aux comptes de l'Etat. Elle préconise de revenir sur la journée de carence, baisser les effectifs, augmenter la durée de travail, etc. Déjà attaqués, des hôpitaux, La Poste, des collectivités territoriales se mettent en grève, tandis que les actions contre les nouveaux

« rythmes scolaires » se poursuivent dans l'Education nationale. La réforme territoriale qui s'annonce s'inscrit dans le cadre de la politique d'austérité dit « pacte de responsabilité » et sa contrepartie de faire baisser les dépenses publiques. Pour parvenir à cet objectif, le gouvernement a lancé son opération de fusions et de nouvelles répartitions de compétences. Il pratique déjà depuis plusieurs années la diminution des dotations budgétaires de l'Etat. Cette baisse étrangle les collectivités qui font payer la note aux usagers par la baisse des moyens

des services publics et aux agents par l'aggravation des conditions de travail et les suppressions de postes.

Ce gouvernement mine le dialogue social, pire il a tenté une instrumentalisation des conséquences de la grève SNCF sur les épreuves du bac pour discréditer le mouvement des cheminots. Ne nous y trompons pas, les mouvements actuels et à venir ne sont pas ceux de « privilégiés » qui défendent leurs droits. En détruisant le statut des fonctionnaires, c'est un doublé : la suppression de leurs « acquis » tire tout le monde vers le bas (c'est-à-dire tous les salariés, qu'ils soient du public ou du privé) pour laisser libre cours à la privatisation des services publics. Ainsi, ils s'effaceraient durablement, devant les « nécessités » de rentabilité et de profits visés sur les marchés financiers. Le rôle des organisations syndicales, attachées à la défense des droits sociaux fondamentaux et à la lutte contre les effets destructeurs des politiques libérales, est de contribuer à construire, renforcer, la contre-offensive sociale avec l'ensemble des salariés-es, chômeurs-euses, retraités-es. L'Union syndicale Solidaires est prête à agir avec tous. Il en sera de même sur la défense de l'intérêt général, du service public et de ses agents. ■





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

CAP du 2 juin

Les CAP, qui se sont réunies le 2 juin, ont été précédées d'une rencontre avec l'administration. Ce travail en amont et de longue haleine permet d'aborder les CAP en ayant repéré les grades qui posent problème.

● CAP A

Les désaccords portent principalement sur l'accès à certains grades conditionnés à l'exercice de certaines fonctions. Mais la ténacité des élus SUD a fini par permettre le déblocage pour les ingénieurs principaux et les médecins hors classe, et partiellement pour les directeurs.

● CAP B

Le ratio fixé à 20% laisse peu de possibilités. L'administration y ajoute la nature des fonctions exercées, ce qui ne se justifie pas au regard des statuts et l'amène à comparer des « choux et des carottes ». SUD conteste ces critères, ce qui l'a conduit à s'abstenir pour les avancements sur les grades concernés (administratifs et techniques notamment).

● CAP C

L'objectif est de permettre à tous les agents d'atteindre le dernier échelon de l'échelle 6 avant leur départ en retraite. Il en résulte la prise en compte prioritaire de l'âge (avoir 53 ans) puis de l'ancienneté pour les avancements de grade. Pas de problème donc sur les listes proposées par l'administration. Mais les conditions statutaires ont créé un engorgement pour le passage à Adjoint Technique Principal de 1ère classe (109 agents) et 10 agents âgés de 53 ans n'auraient pas pu être nommés. L'administration a accepté de porter le ratio à 60% en 2015 et 2016 et une augmentation exceptionnelle à 50% dès cette année. Le bilan de cette CAP est donc positif même si nous continuons de revendiquer un ratio à 100% pour accélérer une carrière peau de chagrin. ■

Lisez le **compte-rendu intégral** de ces réunions sur :
[http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-\(selectionner-l'organisme,-puis-comptes-rendus\)-](http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-(selectionner-l'organisme,-puis-comptes-rendus)-)



CTP du 5 juin

En préambule, SUD a lu une déclaration préalable dénonçant la manière dont se poursuit la réforme territoriale au niveau national mais aussi l'agitation managériale et organisationnelle dans les services départementaux, ce qui génère du mal-être voire de la souffrance au travail. (voir le texte joint)

Madame Huon a reconnu partager notre analyse sur l'absence de méthode, le flou du calendrier et la concertation avec les collectivités concernées. Elle a souhaité que l'administration « lève le pied » sur les réorganisations et chantiers en cours. Pour autant, sur les 8 points à l'ordre du jour, pas moins de 6 dossiers concernaient des micro-réorganisations internes.

● SUD a voté contre :

- la création d'une "entité" chargée du budget et des questions juridiques par redéploiement de postes des services Gestion de la Route (SGR) et Exploitation Sécurité (SES). La direction des routes va être transférée à Rennes Métropole et à la Région, ce qui mérite une réflexion globale incluant les postes en agence. De plus, c'est une opportunité de nommer sur place un agent promu de B en A, ce qui est contraire aux règles imposées aux autres agents sur liste d'aptitude et dont certains perdent le bénéfice du concours.

- la création de 2 services à la Direction de la Lutte contre les Exclusions : d'une part ce choix d'organisation pour une direction de 29 agents ne se justifie pas et, qui plus est, à la veille de transferts de compétences vers Rennes Métropole. D'autre part, il est compliqué de passer d'un rôle de collègue à celui d'encadrant dans le même service. C'est ce qui justifie en partie la mobilité imposée pour les promotions en A.

- le dispositif d'accompagnement à la mobilité lié à la fermeture du Centre d'Exploitation de Plerguer en novembre 2014 : la fermeture de ce centre éloigne les agents de leur lieu d'intervention, ce qui dégrade le service rendu, en particulier en hiver. Par

ailleurs, le dispositif d'accompagnement des mobilités contraintes peut générer des injustices, en particulier dans le calcul de l'indemnisation kilométrique.

- les transferts de personnel entre CDAS suite au nouveau schéma intercommunal : l'administration prévoit de nouvelles mutualisations de postes entre CDAS, sur des fonctions pour lesquelles les conditions de travail seront très dégradées. Pour SUD, la charge de travail dans les CDAS est telle que les postes transférés auraient dû l'être à temps plein.

● SUD s'est abstenu sur :

- les ratios d'avancement de grade pour 2015-2017 : SUD revendique des ratios à 100% au moins en catégorie B et C. A défaut, il faudrait que les critères imposés par l'administration soient objectivés grade par grade, comme en catégorie C. Néanmoins, les réelles avancées en catégorie C et en catégorie A sont à souligner par une abstention et non un vote "contre" de principe.

● SUD a voté pour :

- le maintien du paritarisme au sein du futur Comité Technique

- le transfert de l'équipe ENS de Doingé vers Combourg

- l'organisation transitoire du service Agriculture, Pêche, Ports. ■



elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

hygiène et sécurité

QVT : La démarche Qualité de Vie au Travail engagée dans la collectivité est depuis plusieurs mois l'objet de réunions de travail partenariales avec les organisations syndicales sollicitées pour apporter leur contribution. SUD s'est impliqué dans la démarche en faisant valoir des positionnements clairs et argumentés en faveur d'une amélioration concrète des conditions de travail difficiles pour les agents. La réforme territoriale a depuis considérablement freiné les ambitions de départ de l'administration au point que désormais les seules propositions discutées sont celles de SUD. Espérons que le comité de pilotage ne déclare pas forfait au moment où les attentes des agents de voir aboutir certains dossiers sont grandes (prévention de la pénibilité dans les collèges, guide des routes, travailleurs sociaux ASE).

Registre Hygiène et sécurité : SUD par sa participation active dans les réflexions, ne se contente pas d'être force d'opposition face à certains projets de l'administration mais est aussi force de propositions pour améliorer les choses comme sur les registres Hygiène et sécurité. Ses propositions d'ailleurs ne doivent pas être si « farfelues » ou si « extrémistes » que cela puisque ces derniers temps, elles sont reprises par l'administration et approuvées par les autres organisations syndicales. Tout ceci est le résultat d'un travail de fond que nous menons avec les agents de terrain que nous rencontrons régulièrement.

psychologues

A l'appel des syndicats CGT, FO, SUD, CFTC et SNP, environ 1000 psychologues se sont rassemblés à Paris le 19 juin. Au conseil général 35, la moitié de nos collègues se sont déclarés en grève et, n'ayant pu faire le déplacement à Paris, ont pris l'initiative d'un "café-grève" et se retrouver à Rennes.

Une délégation de l'intersyndicale a été reçue au Ministère par Mme LEBRET, conseillère sociale auprès de Mme LEBRANCHU. Avec des constats compatissants, des projets lointains, aucune réponse satisfaisante n'a été donnée à la situation particulièrement critique des psychologues dans la fonction publique. Aussi, la mobilisation intersyndicale se poursuivra en septembre prochain.

ISAE

SUD avait programmé des heures d'information syndicale pour les agents de l'ISAE, tant sur le site de Fougères que celui de Combourg. Diverses questions à l'ordre du jour parmi lesquelles la modification du cadre d'emplois des assistants médico-techniques en technicien paramédical sans spécialité se rapportant à la biologie animale, ce qui plaide pour leur intégration dans la filière technique. Cela impacte également les possibilités de titularisation des contractuels.

Entre les 2 réunions, les agents ont eu confirmation que le CG35 lançait une étude d'impact en vue de l'intégration de l'ISAE dans le GIP (Groupement d'Intérêt Public) LABOCEA regroupant les laboratoires du CG22, du CG29 et de Brest métropole. Le personnel serait alors mis à disposition du GIP, en gardant dans l'immédiat leurs rémunération et temps de travail. Mais dans un contexte de réforme territoriale, alors que le personnel subit déjà une "délocalisation", ce projet renforce une inquiétude forte sur l'avenir.

Fort de l'expérience du syndicat SUD CG 22 et de sa connaissance du GIP, SUD sera aux côtés des agents tout au long de la démarche pour négocier au mieux les conditions de leur mise à disposition ou de leur reconversion dans les services départementaux.

MDPH

A la demande de SUD, la Commission Locale de Concertation de la MDPH (qui tient lieu de Comité Technique au sein du GIP) s'est de nouveau réunie le 25 juin, après 2 ans ½ de suspension. Au menu, le bilan d'activité de la MDPH en 2013 et un premier bilan de la numérisation des dossiers des usagers.

Seul syndicat du CG35 présent, SUD a rappelé une divergence forte sur les modalités d'accès aux dossiers numérisés qui ne respectent pas le secret médical. SUD a sollicité l'avis de la CNIL sur ce point.

Par ailleurs, les collègues souffrent d'un cloisonnement des services et, pour certains, d'une perte de sens de leur travail. SUD a également mis en avant les problèmes de santé liés à l'utilisation d'un matériel informatique inadapté.

Des pistes d'amélioration sont avancées pour septembre. A suivre...



La réforme ferroviaire



L'actualité de ce mois a été marquée par le conflit social à la SNCF et une longue grève des cheminots à l'appel de la CGT, SUD Rail et UNSA opposés au projet de réforme ferroviaire proposé par le gouvernement.

Le principal désaccord repose sur l'ouverture à la concurrence d'un service public de transports par voie ferrée (voyageurs et fret) qui menace l'emploi, les conditions de travail des agents mais aussi la sécurité des voyageurs si les financements pour la rénovation et la maintenance du réseau ne sont pas réalisés. La séparation du gestionnaire du réseau et du

transporteur est la principale mesure contestée car, loin de régler les dysfonctionnements actuels liés au manque d'investissements dans des travaux indispensables sur les voies, elle contribue encore plus à dégrader le service public et la qualité du service rendu en livrant ses intérêts financiers aux entreprises privées.

Pour SUD, la SNCF doit par l'Etat conserver un rôle central en termes d'aménagement du territoire, répondre aux besoins de mobilité des citoyens et au développement de transport des marchandises plus respectueux de l'environnement.

Retraité-es dans la rue !

Le 3 juin, près de 20000 retraité-es, à l'appel des syndicats CGT, CFTC, FO, CGC, FSU et Solidaires, mais aussi de trois associations, se sont retrouvés au pied de la Tour Eiffel, le temps d'un pique-nique géant et d'une manifestation jusqu'à Montparnasse. Le gel des pensions et des retraites de base est un mauvais coup qui

s'ajoute aux différentes mesures fiscales et sociales qui ont déjà pénalisé beaucoup de retraité-es.

Pouvoir d'achat en baisse, gel des pensions... les retraité-es disent non au plan d'austérité !



Solidaires avec les intermittent-es

Depuis plusieurs années, de régression en régression, sous la pression du MEDEF et des gouvernements libéraux successifs, le dispositif de l'assurance chômage exclut un nombre croissant de salariés.



La lutte des intermittents, précaires et chômeurs actuellement en cours contre l'accord négocié en mars 2014 par des syndicats acquis aux causes de leurs patrons est l'affaire

de tous les salariés, y compris les fonctionnaires. Elle rejoint en effet les luttes menées pour le système de protection sociale incluant les retraites et la maladie.

La Fédération SUD CT appelle ses syndicats et l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale à soutenir toutes les actions de la coordination des intermittents, précaires et chômeurs, partout en France, pour exiger le non agrément de l'accord Unedic.

Leur victoire sera celle de l'ensemble du mouvement social et des salariés.



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud ☐ adhérer à Sud ☐

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :